



# CHALLENGERS

# ARAMON (30)

## Bases réglementaires

### Compétition de pêches aux leurres, en bateau, en 1 manche de 7 heures

***PREMIERE EPREUVE : Samedi 27 Juillet 2019.***

La réception des compétiteurs se fera à partir de 6h30 au Relais Fluvial

La mise à l’eau des embarcations aura lieu à partir de 6h30.

**BRIEFING 08h00**

Départ des équipages donné devant le ponton, face au briefing.

Départ par 5 équipages, toutes les minutes ; ordre de départ fixé après tirage au sort.

L’épreuve se déroulera de 09h 30 à 16h30 sur un secteur d’environ 20 kilomètres allant l’écluse de Sauveterre (limite amont) jusqu’à la PK (limite aval).

Les compétiteurs devront rejoindre la zone de retour devant le ponton

, face au briefing. (16h 30, plus le décalage du départ).

***DEUXIEME EPREUVE : Dimanche 28 Juillet 2019.***

La réception des compétiteurs se fera à partir de 6h30

la mise à l’eau des embarcations aura lieu à partir de 6h30.

**BRIEFING 07h30**

Départ des équipages donné devant le ponton, face au briefing.

Départ par 5 équipages, toutes les minutes ; ordre de départ fixé après tirage au sort.

L’épreuve se déroulera de 09h 30 à 16h30 sur un secteur d’environ 20 kilomètres allant l’écluse de Sauveterre (limite amont) jusqu’à la PK 257.5 (limite aval).

Les compétiteurs devront rejoindre la zone de retour devant le ponton, face au briefing. (15h00, plus le décalage du départ).

**Poissons homologués** :

**Perche** : Perca fluviatilis d’au moins **25 cm**.

**Sandre** : Stiszostédion lucioperca d’au moins **50 cm**.

**Brochet** : Esox lucius d’au moins **60 cm**.

**Black bass** : Microptérius salmoide d’au moins **40 cm.**

**Silure : Silurus Glanis d'au moins 80 cm (quota 3 unités, comptant pour le classement général coef 0,5)**

**QUOTA de 6 poissons**

Ils seront présentés au bateau de contrôle ou aux postes fixes, durant le temps de pêche pour y être mesurés.

Le classement final s’effectuera au total des millimètres cumulés, des 6 plus grands poissons, toutes espèces confondues. (3 silures maximum)

*PECHE INTERDITE POUR TOUS LES COMPETITEURS 7 JOURS AVANT L’OPEN À PARTIR DU SAMEDI 20 JUILLET 2019 INCLUS.*

*La violation de cette mesure ainsi que des conditions de navigation sur les sites entrainera la disqualification des contrevenants (SANS LE REMBOURSSEMENT DES FRAIS D’INSCRIPTION)*

*RECOMMANDATIONS*:

Il vous faut consulter le règlement de la compétition (à votre disposition sur place). Nous vous recommandons la plus grande courtoisie envers les organisateurs, le jury ainsi qu’envers les gardes pouvant contrôler si vous êtes en règle avec la police de la pêche et de la navigation.

*LA Vitesse maximALE sur le PARCOURS durant l’épreuve sera de 30 km/h,*

*(LE PORT DU GILET DE SAUVETAGE EST OBLIGATOIRE durant toute l’epreuve).*

aucune rétractation d’engagement ne SERA ACCEPTEE passe le 20 juillet 2019.

après cette date les sommes versées a l’organisation resteront acquises au club TEAM-CARNA 30

Renseignements : GILLES Christophe / Tel : 06 37 75 64 26 / christophe.gilles@wanadoo.fr